

# Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 27.03.2017

L'an deux mil dix-sept, le 27 Mars à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel « salle de Réunions » de la Mairie, sous la présidence de Mr Etienne DELARUE, Maire

DELARUE Etienne	P	LORPHELIN Jacqueline	P	MASSE Stéphane	P
MOREL Aline	P	HELUIN Pascal	P	ADAM Jean-Marie	P
BEAUDOIN Aurélie	E	DELESQUE Cyrille	P	LEBLANC Isabelle	P
CARPENTIER Jean-Joseph	P	BOUIC Fabienne	P	DELATTRE BUTIN Elodie	E
BARNABE Christian	P	MAILLET Maryline	E	FERAY Patrick	E
FOURNIER Frank	A				

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 17.03.2017

Nombre de conseillers

- en exercice : 16

- Présents : 11

- Votants : 12

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LEBLANC

Pouvoirs : - Mme Elodie DELATTRE BUTIN donne pouvoir à Mme Isabelle LEBLANC

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27.02.2017.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27.02.2017.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour en incluant les points suivants :

- Fiscalisation de la participation communale au Syndicat des Bassins Versants Saône Vienne et Scie,
- Commission « Sports - Jeunesse - Conseil Municipal des jeunes ».

Le Conseil Municipal accepte de modifier l'ordre du jour en incluant les points cités ci-dessus.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour.

## - Communications du Maire

### 1) Communauté de Communes Terroir de Caux :

- Après 6 années de travail au sein de la Communauté de Communes Saône et Vienne puis de la Communauté de Communes Terroir de Caux, Mme Magalie ROUSSEAU informe le Conseil Municipal qu'elle a quitté la collectivité.

- Tortill'art : la commission Culture propose un spectacle de rue le 08.07.2017 en soirée.

2) Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adresser les convocations aux différentes réunions de commissions et de Conseil Municipal exclusivement par mail. Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

3) Maison Médicale : un courrier a été adressé à l'ensemble des professionnels de santé de la commune afin de leur rappeler que le Conseil Municipal reste ouvert à toute solution et souhaite en discuter avec eux.

4) Tempête du 12.01.2017 : une expertise contradictoire est prévue le 04.04.2017 à 16h30 concernant le dossier bibliothèque / Mme SALARD. Pas de nouvelles concernant les bâtiments communaux.

5) Colonnes de tri : problème des dépôts sauvages au pied des colonnes. Le Conseil Municipal demande qu'un courrier soit adressé à la Communauté de Communes Terroir de Caux sollicitant le ramassage en porte à porte en lieu et place de la collecte en point d'apport volontaire, sauf pour le verre.

6) Centre d'Incendie et de Secours de Bacqueville en Caux : la prise de commandement par le Capitaine Jérôme JOUXTEL a eu lieu le 18.03.2017. Le nouveau capitaine souhaite rencontrer l'ensemble des maires et des conseillers municipaux du secteur le 20.04.2017 à 18h, Salle de Réunions de la Mairie. Une invitation sera prochainement adressée.

7) Arrêté du Maire concernant les déchets suite aux foires à tout : il s'agit de responsabiliser les organisateurs de foires à tout en les chargeant de faire respecter la réglementation concernant le tri sélectif. Dans le cas contraire, une amende de 68 € sera dressée.

#### **- Elections 2017 - Tableaux des permanences**

Cf. page 7/7

#### **- SDE 76 - Adhésion de 13 communes suite à la dissolution de la Communauté de Communes Yères et Plateaux**

La Communauté de Communes Yères et Plateaux, adhérente au SDE76 par représentation substitution de 13 communes (Baromesnil, Canehan, Cuverville sur Yères, Criel sur Mer, Melleville, Mesnil Réaume, Monchy sur Eu, Saint Martin le Gaillard, Saint Pierre en Val, Saint Rémy Boscrocourt, Sept Meules, Touffreville sur Eu et Villy sur Yères), a été dissoute au 01.01.2017. Suite à cette dissolution, ces communes ont demandé, par délibérations successives, l'adhésion directe au SDE 76.

L'assemblée du SDE 76 a accepté par délibération du 17.02.2017 l'adhésion de ces 13 communes.

Le Conseil Municipal donne son accord concernant cette demande d'adhésion.

#### **- Sécurisation de la ressource en eau - Secteur de Longueville sur Scie**

Dans le cadre de la sécurisation de la ressource en eau, les études étant maintenant terminées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'adhérer au groupement de commande solidaire concernant les travaux,
- de nommer Monsieur le Président du Syndicat d'eau de Longueville Est, Président de la Commission d'Appel d'Offres du groupement (CAO),
- de nommer M. Stéphane MASSE, membre titulaire de la CAO,
- de nommer Mme Aline MOREL, membre suppléant de la CAO,
- d'adopter le plan de financement suivant : montant HT - Subventions (Agence de l'Eau + Département) = part des collectivités à répartir,
- d'autoriser le coordonnateur du groupement à signer une convention avec le SIDESA pour ce qui concerne la mise à disposition des services de celle-ci pour la passation et le suivi du marché de maîtrise d'œuvre,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte.

#### **- Compte administratif 2016 - Commune**

La séance est présidée par le doyen d'âge.

Le Compte Administratif 2016 de la Commune présente un excédent de fonctionnement de 360 325.12 € et un déficit d'investissement de 159 584.68 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2016 de la commune.

#### **- Budget unique 2017 - Commune**

Le Budget Unique 2017 de la Commune s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 461 005 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 612 026 €.

La Commission « Finances » propose que les taxes restent inchangées et rappelle les montants :  
- Taxe d'Habitation 10.50 % - Foncier non bâti 37.23 % - Foncier bâti 18.50 %

La Commission « Finances » précise que la fiscalisation de la participation de la commune au SIVOS est de 120 000 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Budget Unique 2017 de la commune.

#### **- Compte Administratif 2016 - Assainissement**

Le Compte Administratif 2016 « Assainissement » de la Commune présente un excédent de fonctionnement de 55 597.91 € et un déficit d'investissement de 58 434.08 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2016 « Assainissement » de la commune.

#### **- Budget unique 2017 - Assainissement**

Le Budget Unique 2017 « Assainissement » de la Commune s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 123 925 € et en dépenses et recettes d'investissement à 465 137 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Budget Unique 2017 « Assainissement » de la commune.

#### **- Compte Administratif 2016 - Eau**

Le Compte Administratif 2016 « Eau » de la Commune présente un excédent de fonctionnement de 83 712.22 € et un excédent d'investissement de 95 935.49 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2016 « Eau » de la commune.

#### **- Budget unique 2017 - Eau**

Le Budget Unique 2017 « Eau » de la Commune s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 121 719 € et en dépenses et recettes d'investissement à 273 996 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Budget Unique 2017 « Eau » de la commune.

#### **- Commission « Travaux - Bâtiments »**

##### **1) Travaux Salle de Réunions de Pierreville :**

- Entreprise LORAIN : devis pour le sol - recouvrement de la moitié de la salle pour 3 762 € TTC ou recouvrement de l'intégralité de la salle pour 6 292.80 € TTC. Le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention) de retenir le devis pour le recouvrement de l'intégralité de la salle pour un montant TTC de 6 292.80 €.

- Devis pour les fenêtres et les portes : \* entreprise POINT P : 5631.60 € TTC  
\* entreprise SIMP : 2 018.24 € TTC

Les produits proposés par l'entreprise SIMP ne sont pas conformes à la demande. Un nouveau devis sera transmis mais ne devrait pas dépasser 3 500 € TTC. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le futur devis de l'entreprise SIMP.

- Devis « sanitaires » - entreprise France équipement : 1 973.29 € TTC. Le Conseil Municipal valide ce devis et demande que la fourniture de 20 patères soit ajoutée.

2) Eglise de Pierreville : Deux devis ont été reçus : Ent. DELAMOTTE pour 18 460.83 € TTC et Ent. RENAULT Couverture pour 8 974.42 TTC. Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'entreprise RENAULT et sollicite le soutien financier de l'Etat et du Département.

3) Diagnostic sécurité Mairie - Salle des Fêtes - Archives : un rendez-vous est programmé avec SOCOTEC le 06.04.2017 à 9h.

4) Club House Tennis : le bureau du club ayant été renouvelé, le projet de club house est relancé. Le Conseil Municipal décide de le financer à hauteur de 10 000 € charge au club de financer le reste des travaux. Il semble que le club envisage d'acquérir un « algéco » équipé et doit reprendre contact avec la commission.

#### **- Commission « Travaux - Voiries, Cimetières »**

1) Rue du Haras : suite au rendez-vous avec l'ATD76, il s'avère que les travaux de la Rue du Haras sont des travaux d'entretien de voiries qui, vu leur ampleur, ne nécessitent pas de mise en concurrence d'entreprise de travaux (rappel : seuil de mise en concurrence fixé à 25 000 € HT). Un devis a été demandé à l'entreprise POTEL pour le terrassement, la pose de bordures, la découpe du revêtement, la reprise du fil d'eau en enrobé pour un montant TTC de 7 824 €. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce devis.

2) Rue de l'Hippodrome - Route de Dieppe : un devis a été demandé à l'entreprise POTEL pour la reprise du fil d'eau, un cheminement piéton en enrobé, la pose de bordures de défense jusqu'au chemin de la Briquetterie pour un montant de 4 855.20 € TTC. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce devis.

3) Route Neuve : vu les problématiques rencontrées Route Neuve et sa proximité avec le Place du Général de Gaulle, l'ATD76 propose de joindre cette rue à l'étude d'urbanisation du Centre Bourg actuellement en cours.

4) Cour de la Poste : Un devis a été demandé à l'entreprise POTEL pour la découpe, le reprofilage et finition en enrobé 8 cm d'épaisseur pour un montant de 2 352 € TTC. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce devis.

5) Trottoirs Rue Etienne Bourgoix : un devis a été demandé à l'entreprise POTEL pour la découpe et reprise des trottoirs pour un montant de 11 211 € TTC. Ces travaux n'étaient pas prévus initialement, mais la commission propose de retenir ce devis étant donné que la somme inscrite au budget permet de les financer. Le Conseil Municipal demande que l'entreprise CANA Services soit également consultée.

6) Columbarium : deux devis ont été reçus pour un columbarium 9 cases ajouté à l'existant :

- Pompes Funèbres Delesque 8 304 € TTC

- Pompes Funèbres Boucher 7 600 € TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition des Pompes Funèbres Boucher.

Un devis a été également demandé aux Pompes Funèbres Boucher pour un puit à cendre : 456 € TTC. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce devis.

7) Balayage : un balayage a été effectué le 23.02.2017 pour 778.80 € TTC (11 heures de travail) et un autre pour le même prix le 23.03.2017. Un devis a été demandé à l'entreprise SNV Varenne et Scie pour 6 passages de 14 heures pour un montant de 5 947.20 € TTC et un autre devis pour 4 passages de 6 heures pour un montant de 1 699.20 € TTC. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces deux devis.

Au final, le balayage de la commune correspondra à une dépense de 9 204 € TTC.

8) Panier de Basket - Parking du Stade : un devis a été demandé à CASAL SPORT pour l'achat d'un panneau de basket pour un montant de 939 € TTC. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir ce devis et précise que le panneau sera installé sur le parking du stade par les employés communaux.

9) Tour de contrôle de l'Hippodrome : suite à la rencontre avec le Président de la Société des courses, celle-ci effectuera les travaux et la commune participera à hauteur de 3 000 € sous forme de subvention.

10) Quai de bus Place du Général de Gaulle : un contact a été repris avec la direction des routes pour relancer le dossier afin que les travaux soient faits entre le 10 et le 26.04.2017.

11) Route d'Ablemont - Cheminement piéton : la commission souhaite que les riverains entretiennent leur parcelle afin que la végétation n'envahisse pas le chemin.

12) Caniveau Rue du Clos de l'Aiglerie - Route d'Ablemont : la commission demande qu'il soit nettoyé.

#### **- Commission « Eau, Assainissement et Urbanisme »**

1) PLU : depuis le 27.02.2017, le PLU est applicable sur la commune. Des terrains ont été ouverts à l'urbanisation, notamment celui appartenant à Mme DE LA GRANDIERE, situé derrière CARREFOUR Contact - Rue du Clos de l'Aiglerie. Monsieur le Maire propose de prendre contact avec la propriétaire afin d'acquérir cette parcelle et de faire porter cette acquisition par l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie). Le Conseil Municipal valide à la majorité (1 abstention) la proposition de Monsieur le Maire.

2) Rue du Varvot : l'ouverture des offres a eu lieu le 15.03.2017. Les entreprises SATER, ASUR, HALBOURG et A3SN ont déposé une offre pour la partie « essais » et les entreprises SADE et VEOLIA EAU ont déposé une offre pour la partie « Travaux ». Les offres sont actuellement en cours d'analyse par SOGETI, Maître d'œuvre.

3) STEP : l'Amicale des Stations d'Épuration de la Somme (ASEPS) souhaite effectuer une visite de la Station le 01.06.2017 après midi pour 40 à 45 personnes dans le cadre de la journée professionnelle organisée par l'ASEPS. Le Conseil Municipal donne son accord.

La commission a pris contact avec Cad'en afin d'organiser une réunion de levée de réserves et de caler la pose des ruches, celle-ci devrait être programmée pour mi-avril 2017.

4) Diagnostic réseau d'assainissement : la première réunion aura lieu le 30.03.2017 à 9h30 en présence de M. FERON, Cad'en, de M. CHODZKO du Département et de Mme SAILLARD de l'Agence de l'Eau. Messieurs ADAM, BARNABE et HELUIN s'excusent car ils ne pourront être présents.

#### **- Commission « Logement »**

1) Remise du logement occupé par le Club des Anciens, Résidence les Hortensias : les dossiers de Mme Jeannine LANGLOIS, M. Patrice GOMEL et Mme MAZIRE ont été transmis à Sodineuf.

2) Attribution du logement anciennement occupé par M. Ernest BLIN, sis Résidence les Prés, à M. Yves LIMARE.

#### **- Fiscalisation de la participation communale au Syndicat des Bassins Versants Saône Vienne et Scie**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fiscaliser la participation communale au Syndicat des Bassins Versants Saône, Vienne et Scie s'élevant à 16 197.60 € pour l'année 2017.

### **- Commission « Sports - Jeunesse - Conseil Municipal des jeunes »**

La commission propose d'organiser un forum des associations le 02.09.2017. Pour cela, un courrier sera adressé aux différentes associations dans lequel sera précisé que les associations ne participant au forum verront leur subvention diminuée. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

### **- Questions diverses**

1) Dieppe Rallye : demande de prêt de 2 barnums (4 x 3 m) pour le rallye du 12, 13 et 14 mai 2017. Le Conseil Municipal donne son accord à la majorité (1 voix contre, 2 abstentions) mais précise que la responsabilité de Dieppe Rallye sera engagée en cas de sinistre.

2) Le robinet du cimetière de Pierreville ne fonctionne pas.

3) La commission « Finances » demande que soit inscrit le point suivant à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil Municipal : majoration de la valeur locative des terrains constructibles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h25

### Elections Présidentielles - Dimanche 23 Avril 2017

	<b>Bureau - Mairie</b>	<b>Bureau - Pierreville</b>
<b>8h00 / 10h45</b>	DELARUE Etienne BARNABE Christian MAHIEU Thérèse	CARPENTIER J.-Joseph BOUIC Fabienne DELESQUE Cyrille
<b>10h45 / 13h30</b>	MASSE Stéphane FERAY Patrick	HELUIN Pascal MOREL Aline MAHIEU Aurélie
<b>13h30 / 16h15</b>	ADAM J.-Marie	LORPHELIN Jacqueline
<b>16h15 / 19h00</b>	LEBLANC Isabelle	MOREL Aline

### Elections Présidentielles - Dimanche 7 Mai 2017

	<b>Bureau - Mairie</b>	<b>Bureau - Pierreville</b>
<b>8h00 / 10h45</b>	DELARUE Etienne ADAM J.-Marie	CARPENTIER J.-Joseph BOUIC Fabienne
<b>10h45 / 13h30</b>	MASSE Stéphane FERAY Patrick	HELUIN Pascal MAHIEU Aurélie
<b>13h30 / 16h15</b>		LORPHELIN Jacqueline
<b>16h15 / 19h00</b>	LEBLANC Isabelle	DELESQUE Cyrille

Mme DUTUIS, M. et Mme DILARD, Mme Isabelle CHANDELIER, Mme CARASSE, Mme Thérèse MAHIEU, M. Julien DELAUNAY, Mme Aurélie MAHIEU et M. René LANGLOIS sont volontaires pour tenir le bureau de vote.